



MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 481-2026 CONCERNANT LE CONTRÔLE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 6 juillet 2026, le Conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest a adopté le projet de Règlement numéro 481-2025 Concernant le contrôle et la gestion des matières résiduelles ;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 3 août 2026 à 19h30 dans la salle du conseil municipal à l'hôtel de ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette assemblée publique, le maire ou une personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement ainsi que les impacts de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet. Les personnes qui le désirent pourront soumettre leurs commentaires, mémoires ou témoignages par écrit jusqu'au lundi 10 août 2026;

3. Le règlement 481-2026 établit les normes encadrant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Bolton-Ouest, notamment les obligations des occupants et de la municipalité en matière de collecte sélective, de tri, d'utilisation des bacs roulants et de disposition des matières, tout en prévoyant des sanctions en cas de non-conformité ;
4. Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;
5. Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, du mardi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h ou sur rendez-vous les lundis et vendredis ;
6. Toute question peut être adressée au responsable de l'urbanisme à l'adresse suivante : inspection@bolton-ouest.ca.

DONNÉ À BOLTON-OUEST, CE 9^E JOUR DE JUILLET 2026.

Copie certifiée conforme ce
9^e jour de juillet 2026

Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nicolas Turgeon-Morin, Directeur général greffier-trésorier, de la Municipalité de Bolton-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil ce NEUVIÈME JOUR DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX entre huit heures trente et dix-huit heures.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE NEUVIÈME JOUR DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-SIX.

Nicolas Turgeon-Morin
Directeur général greffier-trésorier